

Règlement Concours 2025



I. Admissibilité

- Le concours de poésie de l'association sont accessibles aux personnes de nationalité française et à toute personne francophone.
- Tout poème doit être rédigé en langue française.
- Les membres du bureau de l'association ne sont pas autorisés à concourir.

II. Prix

- La participation au concours est :
 - gratuite pour les membres de l'association
 - gratuite pour les collégiens
 - au prix de 5 euros pour les lycéens et les étudiants
 - au prix de 10 euros pour les adultes

Le règlement de ces tarifs se font par le site HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/jeunesse-autour-du-monde-de-la-francophonie-jmdf/evenements/concours-de-poesie-2025>

III. Date

- Le concours est ouvert du 30 mars au 30 juin inclus.
- Le candidat doit envoyer son texte ou ses textes par le questionnaire : <https://forms.gle/qrobfXcqQPyqV1957> ou à défaut au courriel de l'association : associationjmdf@gmail.com.

IV. La forme

- Il est possible de participer à 1 ou 2 thèmes.
- Le texte doit être transmis au format PDF
- La police est libre mais doit être lisible

- Il est conseillé d'utiliser une taille de 12 ou 13
- Le poème ne doit pas dépasser 2 pages

V. Les catégories

2 thèmes :

- Libre
- « L'âme »

3 catégories de prix pour chaque thème :

- Collégiens
- Lycéens / Étudiants
- Adultes

VI. Jury

- Le jury est et demeure souverain dans ses décisions. Il attribue par principe un prix pour chacune des six catégories définies dans le concours (libre : collégiens, lycéens/étudiants et adultes ; « l'âme » : collégiens, lycéens/étudiants et adultes).
- En outre, il peut décerner un prix coup de cœur pour récompenser une œuvre de par sa qualité, particulièrement remarquable. Les décisions du jury sont définitives et ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.